

Conseil d'école élémentaire du 16 juin 2020

Présence de Mmes Liatard, Verjus et Soja, enseignantes, M Crochard, enseignant, M Morel enseignant et directeur, M Torres maire d'Héricy, Mme Coppé adjointe aux affaires scolaires, M Siuda, délégué adjoint à la scolarité, Mmes Thibaud, Mazzola-Beaufort, Bray titulaires ALPEH et M Charcosset titulaire ALPEH.

Mme Beaulaton, inspectrice de la circonscription, conviée, excusée.

1) Structure et classes 2020/2021 (point école et ALPEH).

A la rentrée de septembre, compte-tenu des effectifs, il y aura 5 classes avec 22 CP avec Mme Liatard, 28 CE1 avec Mme Verjus, 30 CE2 avec Mme Soja, 18 CM1 dont deux enfants en situation de handicap (un nouvel enfant sera là à temps partiel et un autre enfant déjà présent, tous les deux avec une AESH mutualisée) et enfin 27 CM2 avec M Morel. La décharge du directeur sera connue fin août. A l'heure actuelle, il y a donc 125 élèves. Il faut prendre en compte que cette configuration peut changer s'il y a des inscriptions supplémentaires d'ici septembre.

2) Séjour Manigod de mars dernier + projet janvier 2021 à Manigod (point école et ALPEH).

En raison du Covid 19, la classe actuelle de CM2 n'est pas partie au séjour prévue en mars 2020. Ces familles disposent d'un avoir jusqu'en décembre 2021, ce qui signifie qu'elles ne recevraient leur versement qu'en décembre 2021. La somme complète équivaut à 8060€. M Morel a donc pris rendez-vous ce vendredi 19 juin avec la mairie pour trouver une solution pour rembourser au plus tôt les familles de CM2. Le maire précise qu'il sera sans doute possible d'effectuer une dotation exceptionnelle pour couvrir le remboursement des parents et en contrepartie l'école versera une dotation au CCAS pour pallier la somme avancée.

En effet, M Morel va partir avec les prochains CM2 au même endroit mais à une date plus en amont, les autres créneaux étant tous occupés. Le séjour aura lieu du 4 au 8 janvier 2021 au retour des vacances de Noël. Une classe de Samois viendra également avec la classe d'Héricy. M Morel aura le contrat en septembre 2020 sans différence de tarif a priori. Il effectuera une réunion dès la rentrée pour exposer le séjour aux parents.

3) Questions à la mairie (points école).

L'école souhaite savoir ce qu'il en sera des différents budgets alloués à l'école pour l'année scolaire 2020-2021 au sujet des fournitures scolaires, des sorties scolaires...

L'école doit en effet effectuer des commandes avant les vacances. La mairie précise que le budget financier est à valider avant fin juillet conformément à la loi. Compte-tenu du contexte actuel et des répercussions, des ajustements vont être effectués dans la répartition des budgets. Les subventions vont être revues à la baisse ce qui va aussi impacter l'école. Cette partie financière sera également évoquée ce vendredi 19 juin.

Pour rappel habituellement, il faut compter 40€ pour enfant pour les commandes, 350€ pour les sorties scolaires et 1700€ environ de subvention.

L'équipe pédagogique précise que les manuels scolaires sont conservés mais qu'il y a toujours besoin de fichiers dans les différentes classes.

4) Points année scolaire 2019/2020 (points ALPEH).

L'école a mis en place tout ce qui était nécessaire pour respecter le protocole sanitaire : chaque enseignant porte un masque, des scotchs pour symboliser la distance d'un mètre au sol, des tables interdites, des modifications dans la disposition de la salle. Toute cette configuration sera modifiée et remise à l'état initial ce vendredi 19 juin pour accueillir tous les élèves.

À partir du 2 juin et jusqu'au 21 juin, il y avait en tout au sein de l'école 55 élèves le lundi et mardi répartis dans les 5 classes en comptant notamment la remplaçante de Mme Soja. 57 élèves étaient présents le jeudi et vendredi. Ces effectifs ont pris en compte la surface des classes compte-tenu du protocole sanitaire à respecter, les élèves prioritaires du fait de la profession de leurs parents, les

enfants décrocheurs et dans la mesure du possible les enfants dont les parents souhaitent la reprise de l'école. Les récréations ont été échelonnées afin de respecter les distances et gestes barrières.

À compter du lundi 22 juin, tous les élèves sont attendus. À ce jour, seuls 3 enfants ne reviendront pas forcément à l'école. Les parents devront alors fournir une attestation justifiant leur choix.

L'école précise que le nouveau protocole sort aujourd'hui avec cette fois-ci distanciation 1m, des modifications au niveau de la désinfection matériel et salle, du port du masque.

L'ALPEH souhaitait également avoir un retour de la part de chaque enseignant sur la continuité pédagogique des enfants lors du confinement. Chaque enseignant a eu sa méthode. De façon générale, les enseignants précisent qu'ils ont été satisfaits des retours de travail des enfants. M Morel indique qu'il a eu quelques décrocheurs mais qu'il a eu des retours des parents de façon régulières même parfois du jour au lendemain. En CP, deux enfants n'ont pas donné de nouvelles. Toute l'équipe évoque aussi des bonnes surprises de la part de certains élèves qui se sont mis en valeur.

Compte-tenu de la situation, l'ALPEH questionne sur l'évaluation des élèves : l'équipe précise que les trois semaines au retour des vacances de février seront prises en compte. Mais il y aura aussi des compétences qui seront notées comme non évaluées. Des commentaires seront établis selon l'assiduité des élèves sur le travail effectué pendant le confinement.

5) Futurs collégiens (point ALPEH).

26 CM2 partent en 6^{ème} dont un élève part dans le privé, un autre déménage en province et les 24 autres vont au collège Arnaud Beltrame à Vulaines. Tous prennent anglais dont 3 en bilangue anglais-italien. 4 élèves sont admis en section sportive.

M Morel effectue la commission liaison école-collège le vendredi 26 juin après-midi en présence notamment de M Texier principal du collège et M Rusquet professeur d'EPS.

6) Stages de réussite (point ALPEH).

Deux stages auront lieu cette année l'un du 6 au 10 juillet et l'autre du 24 au 28 août. Actuellement, 9 élèves de CE2, CM1 et CM2 d'Héricy s'inscrivent pour juillet et 5 pour août.

Au niveau des intervenants, Mme Gaudeix (remplaçante de Mme Soja depuis le 2 juin) et M Morel assureront les suivis des enfants pour le mois de juillet et Mme Soja et M Morel pour août. M Morel précise que deux familles l'ont questionné sur la faisabilité pour leurs enfants d'aller à la cantine lors de ces stages. Une réponse leur sera donnée prochainement.

Il faut savoir que le centre reçoit leur nouveau protocole prochainement mais celui-ci n'a quasiment pas changé et il n'y a pas le droit au brassage d'enfants venant de communes différentes notamment. Des informations parviendront dans le courant de la semaine prochaine.

7) Vente d'objets personnalisés (point ALPEH).

La vente de sacs et trousse a bien fonctionné avec 68 commandes. Celles-ci seront distribuées au cours de la semaine prochaine. Si certains enfants ayant commandé, ne reviennent pas à l'école, monsieur Morel s'organisera pour leur transmettre leurs objets. Environ 300€ de bénéfice seront alloués à l'école. L'ALPEH et l'école remercient tous les participants à ce projet qui va permettre le financement de projets. Une vente de ce même type pourrait être reconduite l'année prochaine.

8) Modalités d'accueil le jour de la rentrée de septembre (point ALPEH).

M Morel précise que nous sommes toujours sous Vigipirate. De ce fait, seuls les parents des nouveaux CP ainsi que les nouveaux arrivants des autres classes pourront aller dans la cour le jour de la rentrée scolaire du 1er septembre.

9) Point travaux (point ALPEH).

L'ALPEH souhaite savoir si les travaux demandés lors du dernier conseil d'école ont été effectués. Pour le TBI de Mme Liatard, la commande n'a pas été réalisée donc il ne sera pas disponible cet été. M Torres rappelle le budget financier à mettre en place et qui ne permet pas pour le moment d'indiquer ce qui est possible ou non. A priori un autre TBI a besoin aussi d'être changé. Les stores

dans la classe de CM2 n'ont toujours pas été remplacés, ce qui pose problème par journée de beau temps. Des devis vont être demandés pour permettre de voir la faisabilité d'un remplacement.

L'équipe pédagogique explique également que la photocopieuse diffuse une bande noire sur les feuilles.

Le problème du téléphone est de nouveau évoqué. En effet, en raison de l'épaisseur des murs, la base ne passe pas. La mairie rebondit sur ce sujet sur la mise en place de la fibre qui partirait de la médiathèque et permettrait de résoudre un certain nombre de problèmes.

L'ALPEH questionne sur la fermeture d'un WC sur deux au niveau des toilettes extérieurs (bien avant le Covid 19) et sur le nombre exact de toilettes à disposition des enfants. Il s'avère que le premier espace sert uniquement de local pour le matériel de ménages et les trois autres sont réellement des toilettes. Actuellement, ils sont fermés car il est demandé aux enfants d'utiliser ceux se trouvant à l'intérieur de l'école. On nous confirme qu'ils seront bien rouverts le lundi 22 juin.

M Torres précise que des recherches vont être effectuées sur les contrats qui peuvent être mis en place au niveau de l'agglomération et qui pourraient apporter du plus à Héricy. Il indique également qu'au niveau du fonctionnement de la mairie un listing des personnes va être communiqué prochainement à l'école pour savoir quels sont les interlocuteurs à privilégier selon les besoins. Mme Coppé est l'adjointe qui s'occupera de tout ce qui relève des deux écoles, des associations, de la cantine, du centre de loisirs, des animations... Il y aura des délégués au adjoint comme par exemple M Siuda qui sera en lien avec le scolaire.

Mme Coppé précise qu'au niveau de la cantine, tout a été mis en place pour lundi 22 juin tout en respectant les distances. Il n'y aura pas de self. Elle viendra surveiller de temps en temps pour voir comment tout se déroule en situation.

Mme Coppé indique également qu'elle a pris contact avec Mme Beaulaton l'inspectrice et que celle-ci a émis des retours positifs vis-à-vis de l'école et de ses enseignants.

L'ALPEH demande à la municipalité s'il sera possible de faire venir la personne responsable des travaux en cas de besoin au conseil d'école. Pas d'objection émise. La mairie soulève le fait que s'il y a urgence au niveau des travaux, l'idée est d'opter pour un fonctionnement rapide avec réalisation des travaux dans l'intégralité.

Fin de la séance de travail à 19h00.

Secrétaire de séance

Directeur de l'école